Annexe au règlement de l'Ecole de Musique Multisite

Site de Vevey

But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique Crescendo (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. Affiliée à l'Ecole de Musique Multisite dès le 1.8.2014, la référence locale du site est assurée par l'Harmonie municipale La Lyre.

Instruments

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition gratuitement. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturé. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Salles de cours

Les cours sont dispensés dans des locaux sis au Collège de la Veveyse, rue du Torrent 27 à Vevey. Il n'y a pas d'enseignement à domicile.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

En cas de démission en cours d'année scolaire, l'écolage reste dû pour l'année entière.
Une demande écrite de remboursement d'écolage et un certificat médical sont à adresser au responsable de l'EM pour toute maladie de plus de trois semaines.

Orchestre des jeunes

L'entrée à l'orchestre des jeunes de Crescendo est, en principe, obligatoire et se fait en accord avec le professeur, les parents, et le responsable du site. L'orchestre des jeunes répète durant tout ou partie de l'année selon l'agenda des concerts / manifestations. L'orchestre des jeunes est un cours offert aux élèves de l'école.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés pour la Finale Vaudoise des Solistes et Petits Ensembles qui se déroule chaque année au mois de novembre.

Camp de musique

Les élèves sont encouragés à participer au camp de musique de la SCMV et à celui organisé à La Cheneau à Château-d'Oex

Janvier 2024